



DSF CONSULTING

FORMATION REALISER LES VERIFICATIONS DES RAYONNAGES METALLIQUES, RACKS DE STOCKAGE ET PALETTIERS

L'accompagnement
sur-mesure



Objectifs



Appréhender la réglementation et les règles techniques applicables aux rayonnages métalliques.

Réaliser la vérification périodique, hors visite initiale, de rayonnages métalliques.

Contenu de la formation

Théorie :

- Instances et organismes de prévention
- Domaine d'application et textes de référence (code du travail, fascicule INRS ED 771, recommandation SIMMA)
- Équipements concernés et équipements exclus
- Devoirs et responsabilités
- Différents types de stockage et description de l'installation
- Technologie et nomenclature
- Examen périodique, méthodologie de vérification

Pratique :

- Contrôle des équipements concernés
- Élaboration d'une grille de vérification
- Contenu et rédaction du rapport de vérification



INFORMATIONS PRATIQUES



Durée : 7 heures



Public concerné : Toute personne appelée à réaliser la vérification périodique de rayonnages métalliques. (techniciens de maintenance ou responsable d'entrepôt)



Prérequis : Aucune connaissance préalable



Moyens pédagogiques : Support de formation, vidéos de sensibilisation, photos vidéoprojecteur, exercice de mises en situation



Evaluation : tout au long de la formation



contact@dsfconsulting.fr



www.dsfconsulting.fr



06 46 46 04 98
07 83 20 43 86